



Quest Rare Minerals Ltd.

QUEST ANNONCE LA NOMINATION À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CHEF D'ENTREPRISE QUÉBÉCOIS STRATÉGIQUE

Toronto, le 1^{er} mai 2014 - Quest Rare Minerals Ltd. (TSX; NYSE MKT: QRM) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Lortie à titre d'administrateur de la compagnie. Son expérience et ses antécédents se révéleront d'une importance primordiale pour Quest, alors que progressent les travaux de développement de son projet du lac Strange.

Pierre Lortie est conseiller principal, Affaires, chez Dentons Canada S.E.N.C.R.L., un des principaux cabinets d'avocats reconnu à l'échelle internationale en droit des affaires. Il siège aux conseils d'administration d'Element Financial Corporation, du Groupe Canam inc. et de Lamêlée Iron Ore Ltd. M. Lortie a joint les rangs du cabinet d'avocats après s'être illustré en tant que chef d'entreprise, alors qu'il a été président et chef de l'exploitation de Bombardier Transport, président et chef de l'exploitation de Bombardier Capital, président et chef de l'exploitation de Bombardier International et président de Bombardier Aéronautique, appareils régionaux. Il a occupé les postes de président du conseil, président et chef de la direction de Provigo inc., président et chef de la direction de la Bourse de Montréal et d'associé principal chez Secor inc.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) « avec honneur » de l'Université de Chicago, M. Lortie a aussi obtenu une licence en économie appliquée de l'Université de Louvain en Belgique et un baccalauréat en sciences appliquées (génie physique) de l'Université Laval au Canada. L'Université Bishop lui a octroyé un doctorat honoris causa en droit civil. En 1998, il a été élu « Fellow » de l'Académie canadienne du génie et, en 2001, il a été nommé au grade de membre de l'Ordre du Canada.

« Pour Quest, l'arrivée de Pierre au sein de notre conseil se veut une étape importante au niveau de l'engagement qu'elle a souscrit à aller de l'avant avec le développement du projet du lac Strange. L'expérience considérable qu'il a acquise dans le cadre du développement du projet minier du lac Bloom par la firme Consolidated Thompson Iron Mines, de même que son exceptionnel parcours en tant que chef d'entreprise au Canada et à l'échelle internationale procureront à Quest une valeur inestimable ainsi qu'un atout précieux », a affirmé M. Peter Cashin, président et chef de la direction de la compagnie. « Récemment, Quest a rendu publiques les conclusions d'une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») fondées sur un schéma révisé d'aménagement du projet du lac Strange qui diminuerait considérablement nos risques opérationnels, liés au marché et financiers et qui illustrerait sa viabilité à long terme. Alors que nous tisserons de nouveaux rapports dans le cadre de ce captivant projet, nous espérons tirer profit de la riche expérience de Pierre, de ses connaissances stratégiques et de ses réseaux au Québec, au Canada et à l'étranger ».

Chez Quest, nous nous employons activement à peaufiner, d'ici la mi-2016, une étude de faisabilité complète qui englobera les travaux d'essai métallurgique considérables actuellement en cours chez SGS Lakefield. L'évaluation environnementale préliminaire fouillée vient confirmer la viabilité du développement de la propriété du lac Strange, un des plus importants dépôts de terres rares connus dans le monde à l'extérieur de la Chine, contenant des quantités substantielles des cinq principaux éléments lourds de terres rares qui, aux yeux de l'industrie mondiale, se révèlent hautement stratégiques et d'importance cruciale.

À propos de Minéraux rares Quest

Minéraux rares Quest Ltée (« Quest ») est une entreprise d'exploration canadienne axée sur l'avancement de son projet phare, la propriété de Lac Strange (terres rares-zirconium-niobium) au nord-est du Québec et sur la construction de ses installations de traitement à Bécancour (Québec). Quest est cotée au TSX ainsi qu'au NYSE MKT sous le symbole « QRM » et est dirigée par des gestionnaires et une équipe technique éprouvés. Quest croit que son projet de Lac Strange a le potentiel pour devenir un important fournisseur à long terme d'éléments de terres rares (ÉTR). De plus, Quest a annoncé la découverte d'une importante nouvelle zone de minéralisation de terres rares à son projet de Lac Misery, environ 120 km au sud de son projet de Lac Strange, et elle progresse dans ce projet de Lac Misery. Quest continue ses recherches de projets de haute valeur à travers l'Amérique du Nord.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient des déclarations qui peuvent constituer de l'« information prospective » ou des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne et américaine applicable en matière de valeurs mobilières. L'information et les déclarations prospectives peuvent inclure, entre autres, des déclarations concernant les plans futurs, les coûts, les objectifs ou les performances de Quest, ou des hypothèses qui sous-tendent tout ce qui précède. Dans ce communiqué, des mots tels que « peut », « serait », « pourrait », « fera », « probable », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention », « planifier », « estimer » et des mots similaires et leur forme négative, servent à identifier les déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de rendement ou de résultats futurs et ne sont pas nécessairement des indications exactes à savoir si, à quel moment ou par qui, telle performance future sera atteinte. Aucune assurance ne peut être donnée que les événements anticipés dans l'information prospective se produiront, ou que si l'un d'eux se produit, quels avantages en tirera Quest. Tout énoncé prospectif est basé sur l'information disponible au moment donné ou de la bonne foi de la direction au sujet d'événements futurs qui sont assujettis à des risques, de l'incertitude, de la présomption et d'autres facteurs imprévisibles, plusieurs d'entre eux étant indépendants de la volonté de Quest. Ces risques et incertitudes incluent, mais ne se limitent pas à ceux qui sont écrits dans le formulaire d'information annuel de Quest daté du 24 janvier 2014 sous la rubrique « Facteurs de risque » et dans le rapport de gestion de Quest pour l'année fiscale terminée le 31 octobre 2012 sous la rubrique « Facteurs de risque ». Ces deux documents sont disponibles sur les sites Internet SEDAR (www.sedar.com) et EDGAR (www.sec.gov). Ces risques peuvent générer des événements réels ou des résultats qui peuvent différer de façon significative de ceux projetés. Quest n'a pas l'intention de mettre cet énoncé prospectif à jour pour refléter des événements futurs, à moins d'en être contraint par la loi.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Peter J. Cashin
Président et chef de la direction
Tél. : (416) 916-0777 ou 1-877-916-0777
Télé. : (416) 916-0779
Courriel : info@questrareminerals.com

Adresse URL : www.questrareminerals.com